

Manosque

Camille Galtier : "La Ville défendra ses intérêts"

Il a passé le cap des 100 jours. Officiellement à la tête du conseil municipal de Manosque depuis le 3 juillet dernier, Camille Galtier a pris ses premières mesures de maire dans un contexte de crise sanitaire. Il dresse aujourd'hui un premier bilan... et annonce ses mesures pour les mois à venir. Requalification du cœur de ville, lutte contre les incivilités ou en-

core relance économique : l'édile veut agir vite et attend des résultats.

Une marque de fabrique qu'il compte également imprimer au sein du conseil communautaire de Durance Luberon Verdon agglomération (DLVA), où il entend bien tenir une place de choix aux côtés du président. Interview.

Jean Christophe MAGNET



/PHOTO ÉRIC CAMOIN

Le bilan et les projets

"Trois priorités : le cœur de ville, la sécurité et la jeunesse"

Quelles sont les premières mesures prises par votre équipe ?

Nous sommes arrivés au lendemain du confinement. La priorité a été de permettre aux gens de retrouver une vie normale, et de faire bénéficier à nos commerces d'un flux de population. Et il ne fallait pas que les visiteurs soient déçus. On a dépensé entre 15 000 et 25 000 euros pour des animations sur l'ensemble de l'été. Des aides directes aux entreprises ont été mises en place, avec une exonération de 50% de la taxe locale sur les enseignes et la publicité extérieure (TLPE), une exonération totale pour l'occupation du domaine public, qui a bénéficié aux restaurateurs. La CFE (Cotisation foncière des entreprises, NDLR), votée au conseil d'agglomération a été exonérée aux deux tiers pour les activités de restauration, tourisme, animation. Nous avons injecté 110 000 euros dans l'économie locale à travers tout d'abord l'opération Osco cadeaux, puis depuis un mois à travers le Pass Tourisme. Mi-juillet on a commandé un stock important de masques, distribués dès août. Début septembre une redistribution a eu lieu pour près de 10 000 Manosquins. En août nous avons mis en place un dépistage massif : plus de 3 000 personnes ont été testées. Nous avons fait le forum des associations, les Correspondances, le rallye de Haute-Provence... On a réussi à conserver une activité classique tout en protégeant les Manosquins.

Quel est le coût de la crise pour la municipalité ?

En juin dernier, la précédente municipalité avait présenté un coût d'un million d'euros, entre les sorties engendrées par la crise et les non-recettes. On sera sur un modèle équivalent. Depuis le début de l'été, on a mis 200 000 euros sur la table. Mais on reste dans les limites budgétaires, puisque des activités et animations qui étaient prévues n'ont pas pu être tenues.

Vos projets et priorités pour les mois à venir ?

Pour la jeunesse dans les quartiers, nous allons avoir une vraie politique d'accès à l'emploi. Comme annoncé pendant la campagne, tous les emplois jeunes, notamment les emplois saisonniers, seront tournés vers les quartiers. C'est ce que l'on peut appeler de la discrimination positive. Je l'assume, et on va le faire. Le centre-ville sera la priorité de notre mandat car c'est à travers lui que l'on fait vivre l'ensemble de la ville. On l'avait oublié ces dernières années. On se donne un an pour établir un plan de requalification, qui va prendre en compte les fonctionnalités du centre-ville, la piétonnisation, le stationnement, l'éclairage, etc. Avec un poumon vert qui offrira un cadre de vie amélioré. Puis il y aura un investissement massif sur 2022 et 2023 : on peut parler d'entre 6 et 10 millions d'euros investis. J'ai aussi le souhait de créer en 2021 une société d'économie mixte qui soit un bras armé pour le logement en cœur de ville, pour que dès 2022 de l'argent soit engagé et que l'on rentre dans l'opérationnel.

Du côté de la lutte contre l'insécurité et les incivilités, très présente dans votre programme, que va-t-il être mis en place ?

C'est également une priorité. Les incivilités du quotidien doivent cesser. Début décembre une charte des mariages va être faite. Elle devra être signée par les mariés : le mariage ne sera pas célébré en cas de rodéo urbain. Sur le volet propreté urbaine et lutte contre les incivilités, nous réorganisons les services pour avoir une meilleure efficacité. Une vraie brigade d'éco-gardes, de trois agents, va être mise en place pour assurer la prévention et la répression sur les parcs de la ville. Un logiciel-citoyen sera sur pieds dès le 1^{er} janvier pour permettre à chacun de déclarer en ligne, grâce à une application pour smartphone, tout

problème, de chaussée, de propreté, etc. Le centre de supervision urbain, qui sera opérationnel début janvier, nous permettra également de vidéoverbaliser les voitures qui posent un problème de stationnement.

Au cours de la campagne vous aviez indiqué votre volonté forte de réduire l'effectif municipal...

Il s'agit de réduire de 10% le frais de fonctionnement de la mairie. Cela représente entre 3 à 4 millions de baisse sur le mandat. Cela commencera dès 2021. Il faut aller chercher des financements extérieurs pour baisser notre masse salariale, grâce à des aides indirectes. Par exemple la CCI est d'accord pour prendre en partie en charge le salaire d'un manager du centre-ville. Une meilleure répartition des charges entre l'agglomération et la ville de Manosque va également avoir lieu. Aujourd'hui sur tout ce qui est mutualisé, la Ville de Manosque paie 70% et l'Agglo 30%. Des économies vont être réalisées. Troisième point : tous les départs en retraite ne seront pas remplacés, dans tous les secteurs, sauf la police municipale. Il y a de meilleures organisations à avoir. Il y va avoir également des choix à faire importants sur notre patrimoine. Je lance la piste : est-ce que la commune a vocation à garder son camping municipal ? Le parc automobile de la ville, composé des 150 véhicules, va aussi être réduit de manière drastique.

Pendant la campagne, vous n'aviez pas exclu une hausse de la fiscalité au cours du mandat. Est-ce envisagé ?

Jusqu'à 2024, les impôts n'augmenteront pas. En 2024, se posera la question de la taxe d'habitation. Si demain l'État supprime cette taxe, les collectivités seront très ennuyées pour trouver un équilibre budgétaire, qu'elles sont obligées d'avoir. Pour nous, il est hors de question d'augmenter les impôts.

Son mandat

"Rester accessible"

Maire à 29 ans, n'y a-t-il pas un risque de se sentir grisé, de prendre, "la grosse tête" ?

Il faut être humble dans la tâche que les Manosquins nous ont donnée. On est là de manière temporaire. Ce que j'aime, c'est être présent auprès des Manosquins, dans les associations, les réunions publiques... Cela permet d'être "à portée d'engueulade". Cela permet d'éviter de se sentir grisé.

Vous avez dit au cours de la campagne, "la politique c'est servir les autres dans un temps court". Vous fixez-vous un nombre limite de mandats ?

J'ai toujours dit que j'aimerais bien faire deux mandats. Cela permet de construire sur une durée de dix ans et de voir naître des projets que l'on a pu lancer. Mais actuellement je suis dans un tunnel, je veux que les choses avancent à marche forcée, et en voir se réaliser un maximum dans les six ans.

L'agenda électoral

"Nos élus devront aller au Département"

Envisagez-vous une candidature aux prochaines élections départementales ?

Il faudra voir le calendrier électoral. Pour l'instant je suis à 200% dans ma mission de maire de Manosque. Après, il faut voir une réalité : la ville de Manosque a besoin à la fois du Conseil départemental et du Conseil régional pour son développement. C'est évident. Et Manosque a souffert ces dernières années d'une différence de traitement par rapport à Digne-les-Bains. Cela devrait être réparé dans les six prochaines années. La ville de Manosque devra récupérer l'argent qui lui est dû pour son propre développement. Ces dernières années, et c'est confirmé par le nouveau pacte fiscal du département qui a été présenté par Jérôme Dubois (maire de Volx et vice-président du Conseil départemental, NDLR), Manosque récupère beaucoup moins d'argent que la ville de Digne-les-Bains, et c'est le cas depuis 20 ans. Si le Département ne va pas à Manosque, Manosque devra aller au Département. Cela pourra être sous différentes formes, mais il faudra qu'il y ait des élus de la majorité municipale au Département.

La majorité actuelle au Conseil départemental est plutôt disparate...

Il y a trois ans c'était une erreur, cette majorité. Nous apportons du brouillon auprès des administrés et des électeurs. Pour autant, ce n'est pas rédhibitoire. Je crois que les conseillers départementaux de la droite et du centre vont apporter prochainement une clarification pour les prochaines élections départementales. C'est évident et indispensable. Il le faut.

Durance Luberon Verdon Agglomération

"Sans Manosque, il n'y a plus d'agglomération"

Lors du dernier conseil communautaire de DLVA, vous avez insisté sur le poids des élus manosquins. Avez-vous fait le choix d'être, pour chaque grand projet, dans une logique de rapport de force ?

C'est un choix assumé. Peut-être que certains ont cru bon, ces derniers mois et ces dernières années, de faire une coopération de certaines villes moyennes autour de la ville-centre. C'est un choix de gouvernance, du président, de s'appuyer sur 4-5 villes moyennes et leur maire, mais c'est un choix que je ne partage pas. La ville-centre doit avoir une place prépondérante car on pèse un tiers de la population, 70% des recettes et de la création de richesses de l'agglomération. Et contrairement à ce que le président Pétrigny a pu annoncer, la ville de Manosque n'est pas une ville comme une autre dans l'agglomération. Si on raisonne par l'absurde, on voit que si vous sortez n'importe quelle commune de l'agglomération, l'agglomération continuera. Si vous sortez Manosque de l'agglomération, il n'y a plus d'agglomération. J'ai fait le choix, et je l'ai annoncé dès le départ, de ne pas être candidat à la présidence car je considérerais que ces dernières années, le maire de Manosque avait été beaucoup plus le président de l'agglomération et avait délaissé cette ville dans le rapport aux administrés,

au quotidien, et à sa gouvernance. C'est important aussi qu'il puisse y avoir une séparation entre l'agglomération et la ville dans les tâches. Il faut une optimisation et une clarification des rôles. La concertation sera dans 90% des cas favorable aux deux entités. Pour le reste, les deux têtes de l'exécutif devront trouver un compromis.

Quelle est votre relation avec le président de DLVA Jean-Christophe Pétrigny ?

On s'entend bien, on ne partira pas en vacances ensemble, mais ce n'est pas le but non plus... Nous sommes là pour préserver les centres d'intérêt, pour lui de l'agglomération, et moi de la ville. J'ai la chance par rapport à d'autres maires que les projets structurants soient à ma signature. Si je ne signe pas, cela ne se fera pas. Vous parlez de rapport de force, je parle plutôt d'intérêts collectifs.

Vous parlez d'un "exécutif à deux têtes"...

Oui, puisque sur toutes les compétences de l'agglomération qui se passent à Manosque, j'en serai évidemment le décisionnaire final. Si vous prenez le volet économique, tout ce qu'il se passe dans les zones d'activité de la ville, et qui sont dans les compétences de l'agglomération, à la fin

c'est le maire de Manosque qui signe. Je suis très à l'aise avec ce mode de fonctionnement, cela me donne toute latitude pour choisir les projets que l'on veut, ou que l'on ne veut pas. Pour les projets structurants qui dépassent Manosque, la Ville défendra ses intérêts.

Vous aviez évoqué durant la campagne le transfert d'équipements de la ville à l'agglomération. Ce n'était pas qu'un argument de campagne ?

J'ai beaucoup entendu le président Pétrigny parler de solidarité territoriale. Il va y avoir aussi de la solidarité aussi envers la ville-centre, et les charges de centralité qu'elle supporte. La salle Osco Manosque peut faire partie des équipements communautaires comme la salle de Gréoux-les-Bains est en partie communautaire. Ces questions-là seront abordées. Mais je dis attention, la mutualisation, ce n'est pas non plus à la carte. Ce n'est pas "On prend ce que l'on veut et on délaisse ce que l'on ne veut pas". On ne m'imposera pas le transfert des compétences Jeunesse et Petite enfance parce que Manosque a des locaux neufs, et en même temps me dire de garder la piste d'athlétisme, car cela coûte cher... alors que 60% des adhérents au club sont hors Manosque.